

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

DU 1^{ER} PARC D'AFFAIRES PRIVÉ EUROPÉEN



ENGAGEMENTS

L'ensemble des actions que nous mettons en place sur Paris Nord 2 est intégré à notre Démarche Environnementale et contribue à différents Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



NOS CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Objectifs de Développement Durable de l'ONU Thèmes des actions menées sur Paris Nord 2

 6 Eau propre et assainissement	Gestion de l'eau potable page 7	 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Eco-mobilité page 4 Gestion des déchets page 6 Achats responsables pages 9-10
 7 Énergie propre et économe	Gestion de l'éclairage urbain page 8	 15 Vie terrestre	Biodiversité page 5
 8 Travail décent et croissance économique	Ancrage territorial page 11	 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	Ancrage territorial page 11
 12 Consommation et production responsables	Gestion des déchets page 7 Achats responsables pages 9-10		

Au nombre de 17, les Objectifs de Développement Durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui ont défini un plan à horizon 2030 visant à réaliser ces objectifs.

Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

C'est un appel universel à l'action de tous les pays, pour promouvoir la prospérité, tout en protégeant la planète.

POLITIQUE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE



ENGAGEMENTS

Nos engagements pour la protection de l'environnement et la prévention de la pollution :

- Protéger et développer la biodiversité du parc.
- Optimiser les déplacements et la qualité de l'air.
- Optimiser les consommations d'énergie.
- Revaloriser les matières inutilisées à l'échelle du parc.
- Entretenir les voiries et les espaces verts.
- Sensibiliser nos parties prenantes.



Le Centre de Gestion du parc d'affaires Paris Nord 2 s'engage à adopter une politique de qualité environnementale de haut niveau.

Grâce à cette démarche certifiée, nous pouvons garantir aux entreprises et à leurs salariés un environnement de qualité qui leur permette de se développer durablement dans un cadre agréable et sécurisé.



Certificat n° : **FR047390-1**



ENJEUX RSE

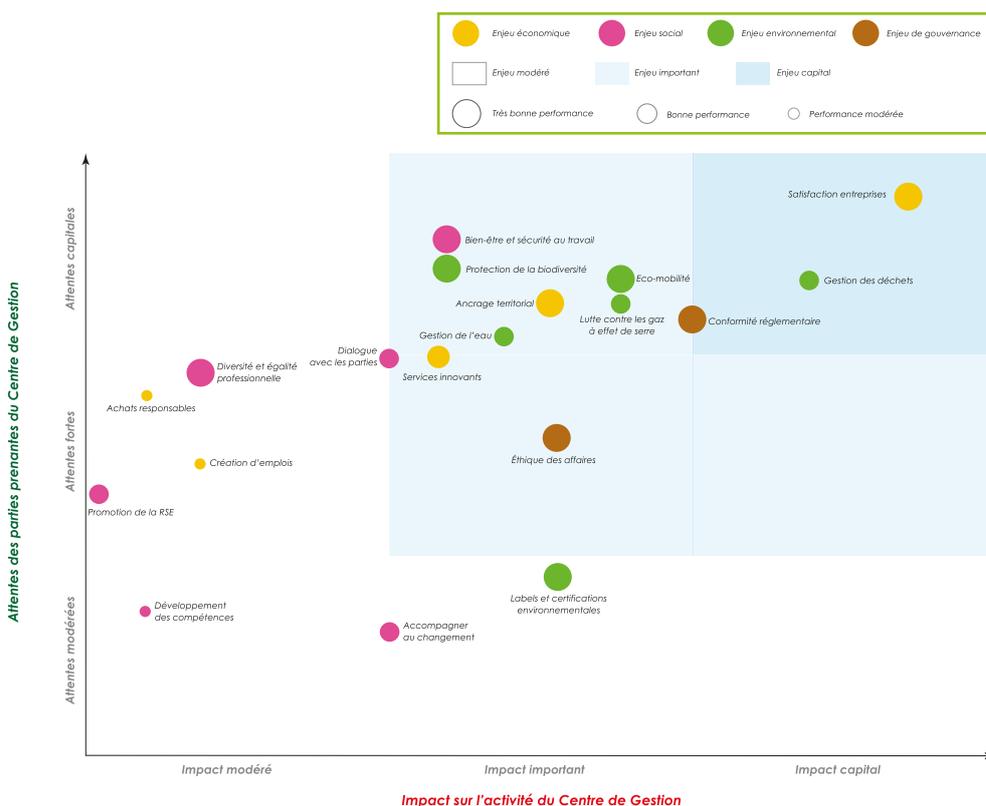
Nous avons réalisé une matrice de matérialité qui nous permet d'identifier et de hiérarchiser nos enjeux RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Celle-ci met en exergue 19 enjeux, dont 3 majeurs : la satisfaction des entreprises, la conformité réglementaire et la gestion des déchets.

Viennent ensuite la protection de la biodiversité, l'écomobilité, le bien-être et la sécurité au travail.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ



MISSION

Assurer des infrastructures, une gestion et des services de qualité sur Paris Nord 2.

QU'EST-CE QU'UNE MATRICE DE MATÉRIALITÉ ?

La matrice de matérialité est un outil qui vise à hiérarchiser les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance au regard de l'ambition d'une entreprise, tout en prenant en compte les attentes de ses parties prenantes.

ÉCO-MOBILITÉ



ENJEUX

- Optimiser les déplacements.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

PDIE VERTUEUX

Depuis 2018, nous mettons en œuvre une démarche collective à travers un Plan de Déplacements InterEntreprises (PDIE), afin d'encourager et faciliter l'usage de moyens de transport autres que la voiture individuelle.

A travers nos actions, nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité des déplacements tout en diminuant les émissions polluantes.

Près de 80% des salariés des entreprises de Paris Nord 2 prennent leur voiture individuellement pour se rendre sur leur lieu de travail.

Face à ce constat, nous travaillons avec les acteurs de la mobilité afin de favoriser le développement d'autres modes permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant l'accessibilité à l'emploi.

3350

Salariés adhérant à notre Plan de Déplacements InterEntreprises (PDIE)¹.

+83%

Évolution des bus au départ de la gare routière du Parc des Expositions en 5 ans².

6

Bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur le parc, accessibles gratuitement pour les salariés des entreprises de Paris Nord 2.

¹ Données au 31/12/2019.

² Données de 2014 à 2019.



BIODIVERSITÉ

ENJEUX

Protéger et développer la biodiversité du parc.

Afin d'assurer la conservation des espèces sauvages locales, nous nous sommes engagés à soutenir le réseau écologique du territoire. Ainsi, nous mesurons l'efficacité de nos actions (aménagements végétaux, implantation de ruches, gestion différenciée...) grâce au pollen et au nectar utilisés comme bio-indicateurs et collectés par nos abeilles.

64%*

Espèces indigènes représentées sur les espaces naturels de Paris Nord 2.

En botanique, une espèce est définie comme indigène à un écosystème donné si sa présence est le résultat de processus naturels. Elle s'oppose à l'espèce introduite, due à l'activité humaine.

27*

Espèces végétales présentes sur nos espaces naturels.

* Moyenne d'avril à octobre 2019 - Beeodiversity.



COMMENT CONFORTER, VOIRE AMÉLIORER CES RÉSULTATS ?

Par la réalisation d'aménagements supplémentaires, nous pouvons nous assurer que nos abeilles disposent de l'ensemble des acides aminés nécessaires pour maximiser leur survie. Dans le même esprit, nous bannissons sur Paris Nord 2 l'utilisation de produits phytosanitaires par nos prestataires paysagers. Les échanges de populations entre les espèces indigènes sont ainsi favorisés.

Une gestion favorable à la diversité végétale permet d'impacter positivement d'autres composantes de notre territoire, comme la faune ornithologique par exemple.



GESTION DES DÉCHETS

Avec l'appui des acteurs publics, nous avons pour projet la mise en place d'une gestion mutualisée des déchets du parc.

Nous avons donc lancé une étude de faisabilité pour créer un Pôle Matière sur Paris Nord 2, composé d'un centre de massification des déchets et d'une recyclerie.

Le Pôle Matière aura pour vocation de détourner certains déchets de leurs destinations habituelles pour leur donner une seconde vie sur le territoire : une étape supplémentaire vers l'économie circulaire pour les acteurs de Paris Nord 2.



LE SAVIEZ-VOUS ?*

- La moyenne annuelle de déchets par salarié est estimée à 464 kg.
- Plus de 10 prestataires différents collectent les Déchets Industriels Banals (DIB) des entreprises de Paris Nord 2.
- 60% des entreprises considèrent que le coût global (traitement, enlèvement, transport, stockage des déchets) est trop élevé.
- 35% des entreprises possèdent ou sont en cours de mise en place d'un système de management environnemental.

* Source : étude sur la gestion des déchets sur Paris Nord 2 - 2015.

ENJEUX

- Réduire la production de déchets et les coûts associés.
- Augmenter significativement le taux de recyclage du parc.
- Réutiliser les déchets pour leur donner une seconde vie.



GESTION DE L'EAU POTABLE

ENJEUX

- Préserver les ressources naturelles.
- Optimiser les consommations d'eau potable.



L'efficacité d'un réseau d'eau potable peut se mesurer par son rendement.

Diminuer les pertes d'eau sur le réseau permet de limiter la sollicitation des milieux aquatiques et de les préserver.

95%¹

Rendement du réseau d'eau potable de Paris Nord 2, soit 433 600 m³ distribués sur une année.

¹ Donnée sur l'année 2018 - Veolia Eau.

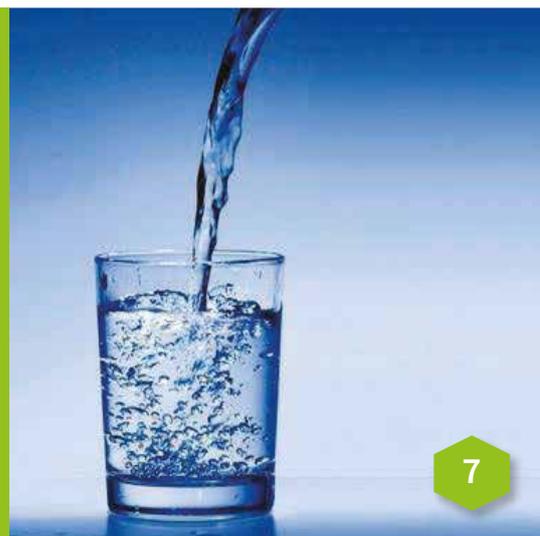
Cette performance s'explique par des campagnes de localisation des points sensibles, afin d'anticiper les problèmes liés à l'état des canalisations, des branchements...



LE SAVIEZ-VOUS ?

D'après l'Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement, le rendement d'eau potable en France est de 79,7%². La loi Grenelle 2 fixe un rendement minimal de 73,31%.

² Donnée du rapport SISPEA 2018 sur la période 2015.



GESTION DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

ENJEUX

- Réduire la consommation d'énergie de Paris Nord 2.
- Maximiser la durée de vie des équipements.
- Sécuriser la voirie.



Nous avons changé l'intégralité de notre matériel d'éclairage urbain en 2019. Ce sont près de 21 km de lignes électriques qui ont été renouvelées et plus de 611 candélabres, remplaçant les ampoules à décharge sodium à haute pression (durée de vie : 10 000 h) par des ampoules LED (durée de vie : 40 000 h). Ils sont aussi dotés d'un nouveau look de mâts et de crosses.

En investissant dans un matériel récent et fiable, nos équipements sont désormais plus modernes et plus performants en matière d'éclairage lumineux, de technologie, d'économie et respectent ainsi mieux l'environnement.

-55%¹

Diminution de notre consommation électrique (*kwh*) depuis la rénovation de l'éclairage urbain de Paris Nord 2, soit une économie réalisée de 281 221 *kwh*.

¹ Comparaison entre les données EDF de 2017 (ampoules à décharge sodium à haute pression) et de 2019 (ampoules LED).

LE SAVIEZ-VOUS ?²

Durée de vie des principales ampoules :

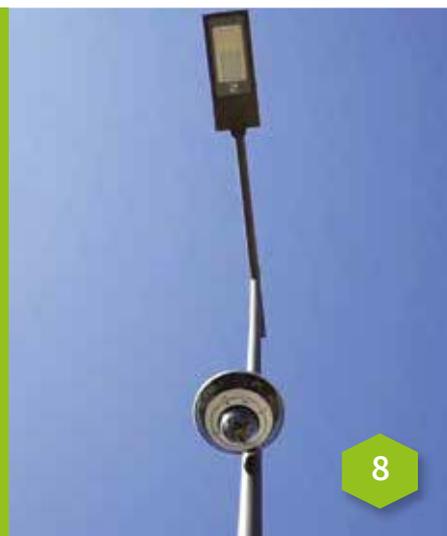
Ampoules LED : 40 000 h d'éclairage.

Ampoules fluocompactes : 10 000 h d'éclairage.

Ampoules halogènes : 2 000 h d'éclairage.

Ampoule à incandescence : 1 000 h d'éclairage.

² Sources : l'éclairage à diodes électroluminescentes - ADEME 2014.



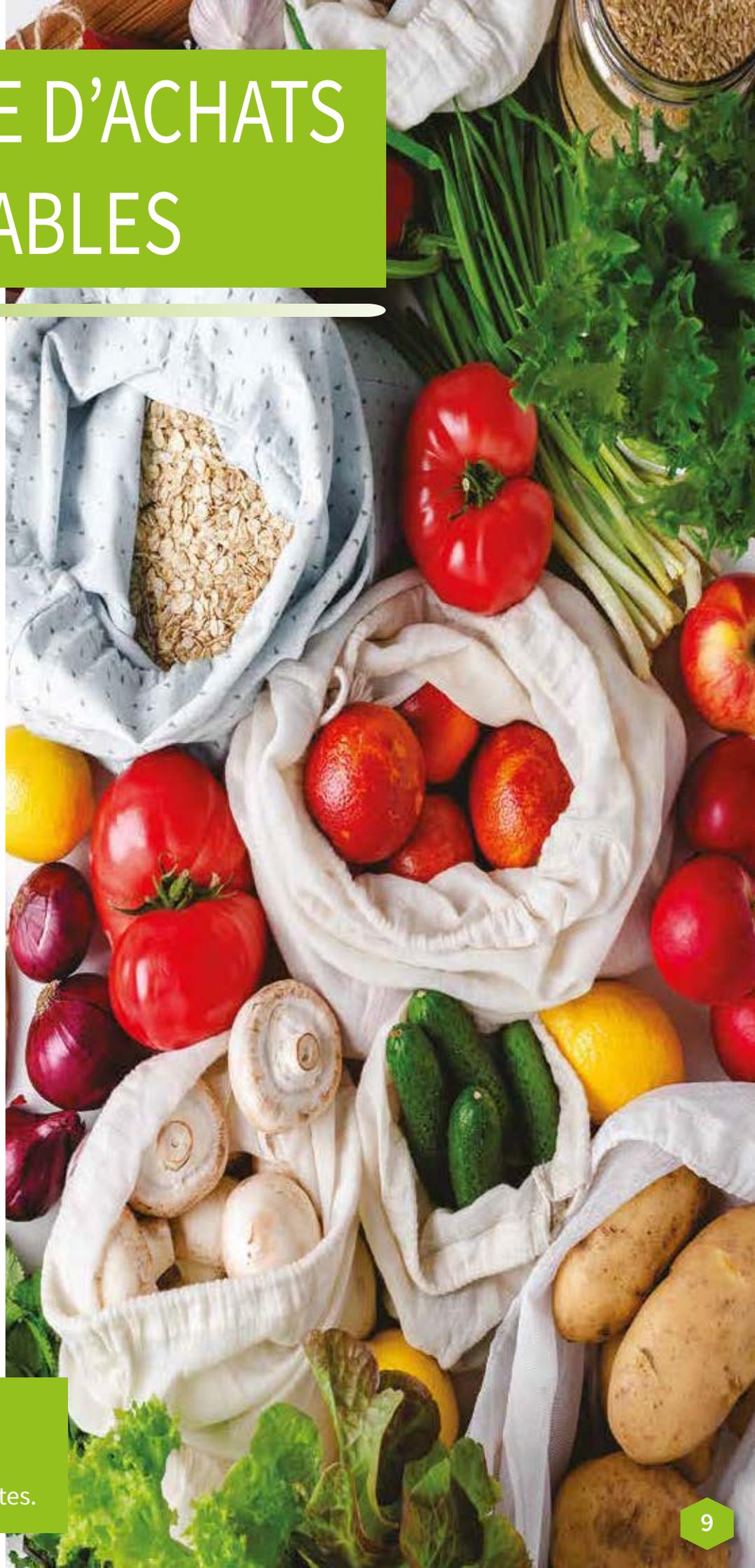
POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Dans la lignée de notre politique qualité environnementale, nous agissons en faveur du développement durable en adoptant des actions d'achats responsables :

- Privilégier des partenaires certifiés ou labellisés permet d'inciter nos parties prenantes à se lancer dans des démarches de qualité responsables et environnementales certifiées, ou bien d'écolabelliser leurs produits.
- Intégrer dès l'achat la question de l'empreinte carbone d'un produit ou d'un service en interrogeant les fournisseurs sur le cycle de vie de leurs produits.
- Favoriser les produits et les services des acteurs locaux afin de solidifier notre ancrage territorial.
- Appliquer un délai de paiement inférieur à 60 jours.

ENJEUX

Sensibiliser nos parties prenantes.



ACHATS RESPONSABLES

FOCUS SUR NOTRE PARTENAIRE API RESTAURATION

La restauration est l'un des services essentiels que nous proposons aux salariés de Paris Nord 2.

Nous avons donc choisi une entreprise responsable et engagée, API Restauration, afin de répondre aux exigences de nos convives en matière d'alimentation.

Sa structure d'achats est décentralisée en région, permettant ainsi une proximité avec les producteurs et fournisseurs locaux et la préservation de notre patrimoine agricole.

Les produits hors saison sont bannis : une charte des achats responsables, intégrée au contrat des fournisseurs, privilégie l'approvisionnement de produits de saison, limitant alors l'impact sur l'environnement.

Les produits issus d'une pêche certifiée MSC (Marine Stewardship Council) sont également privilégiés, ce qui garantit des produits pêchés durablement en respectant les stocks de poissons et les écosystèmes marins.

POUR OFFRIR UNE RESTAURATION RESPONSABLE, API S'ENGAGE :

- Toute les volailles et les viandes de porc fraîches sont françaises.
- Toutes les carottes fraîches sont cultivées dans la région.
- Toutes les pommes sont issues de vergers écoresponsables régionaux.
- Toutes les farines sont issues du blé français.



ANCRAGE TERRITORIAL

Les 300 ha de Paris Nord 2 sont répartis sur 5 communes et 2 départements. Le parc d'affaires se trouve donc dans une situation géographique atypique, où les pouvoirs publics font partie intégrante de nos parties prenantes.

Nous coopérons ainsi régulièrement avec eux afin de participer au développement local, dans un intérêt collectif.

En mettant tous les acteurs publics autour de la table, nous pouvons harmoniser nos actions dans le but de proposer des services utiles et innovants aux entreprises de Paris Nord 2, comme la gestion de leurs déchets.

Celui-ci permet aux entreprises de se délester d'une charge de travail et de se focaliser sur leur cœur de métier, tout en profitant d'un service responsable.

Ces coopérations permettent ainsi de dynamiser l'économie du territoire en favorisant, par exemple, l'accès à l'emploi grâce au développement des transports en commun, ou encore des nouvelles mobilités et réduisant par la même occasion les émissions de gaz à effet de serre.

Le dialogue avec les collectivités territoriales et les établissements publics joue un rôle important dans la réalisation de nos projets. En combinant nos connaissances, nos compétences et nos ressources avec celles des pouvoirs publics, nous consolidons notre ancrage territorial et renforçons notre responsabilité sociétale.



CERTIFICATION ISO 14001

Depuis plus de 10 ans, notre système de management environnemental est certifié conforme à la norme ISO 14001.

Cette certification est garante de notre engagement dans la prévention de la pollution et de la protection de l'environnement, avec comme optique une amélioration continue d'année en année.

Nous pouvons ainsi assurer aux salariés de Paris Nord 2 un cadre de travail de qualité, dans lequel ils peuvent s'épanouir et ce, tout en préservant notre environnement.



Certificat n° : **FR047390-1**

“ PENSER EN TERMES DURABLES
DÈS MAINTENANT ”

Paris Nord 2

International Business Park CDG Airport

Un parc à la dimension de vos ambitions



102, avenue des Nations - Villepinte - BP 69021 - 95970 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 48 63 1000 - Fax : 01 48 63 1010
accueil@parisnord2.fr

Retrouvez l'intégralité de notre politique de qualité environnementale et d'achats responsables sur :
www.parisnord2.fr

